



Installation d'un système de gestion de l'éclairage pour les façades et vitrines de 10 boutiques



Afin de diminuer les émissions de GES de 10 de ses boutiques asiatiques, Louis Vuitton a mis en place un dispositif de maîtrise de la consommation d'électricité (système de gestion d'éclairage pour façades et vitrines).

Date de démarrage du projet	2019	
Localisation du projet Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	Mise en place du système de gestion de l'éclairage des façades et des vitrines dans 2 magasins taiwanais (Kaohsiung, Taipei) et 8 magasins chinois (Beijing, Changchun Charter, Chengdu, Shanghai, Shenyang).	
Objectifs recherchés du projet Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	<p>Ce projet répond à un triple objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage de certaines boutiques ainsi que les émissions de CO2 associées ; • Engager les équipes Louis Vuitton ; • Apporter de la visibilité sur l'engagement climat dans les boutiques. <p>Ce projet fait partie du Fonds Carbone interne qui a permis aux Maisons de LVMH, en 5 ans, d'investir 44 millions d'euros sur 361 projets qui éviteront 12 800 t. de CO2 eq. sur les scope 1 et 2.</p>	
Description détaillée du projet	<p>Pour la Maison Louis Vuitton dans le monde, les boutiques représentent 82% des émissions de gaz à effet de serre liées à l'électricité (et 70% des consommations d'électricité).</p> <p>Parmi ces boutiques, les 2 magasins taiwanais et 8 magasins chinois ont une spécificité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ils sont localisés dans des pays dans lesquels l'électricité est très carbonée (500gCO2/kWh pour Taiwan et + de 700gCO2/kWh en chine), - Ils sont dotés de façades et de vitrines particulièrement grandes. <p>D'où l'intérêt du projet lancé par Louis Vuitton d'installer dans chaque site, une commande d'éclairage des façades et vitrines connectée à une minuterie électronique. Des plages horaires ont été définies (notamment la nuit) durant lesquelles les lampes sont éteintes. Aucune intervention humaine n'est nécessaire, tout est automatique.</p> <p>Cette initiative va se traduire par une économie d'énergie globale estimée à 538 MWh par an (408.8 MWh dans les magasins chinois et 129.2 MWh dans ceux de Taiwan). Elle devrait éviter l'émission chaque année de 395 tonnes de gaz à effet de serre.</p> <p>A noter : ce projet est issu du programme lancé par Louis Vuitton qui permet chaque année à la communauté environnement des zones, appelé « Green Team », de mettre en avant des initiatives non budgétées en les présentant à Michael Burke, le Président de la Maison. En 2019, ce sont 19 projets qui ont pu être financés par Louis Vuitton au nom du Fonds Carbone LVMH.</p>	
Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet	Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique (notamment comportements)	Extinction des vitrines la nuit.
	<input type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	
	<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique	
	<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques <input type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCUS, ...)	

	<input type="checkbox"/> Financement d'émetteurs bas-carbone ou désinvestissement d'actifs carbonés																					
Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et quantification des réductions des émissions de GES par scope d'émissions		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions</th> <th>Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone</td> </tr> <tr> <td>Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i></td> <td>Extinction des vitrines la nuit.</td> </tr> <tr> <td>Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Augmentation des puits de carbone</td> </tr> <tr> <td>Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres</td> </tr> <tr> <td>Émissions évitées <i>Émissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Précisions sur le calcul ou autres remarques : 538 MWh par an (408.8 MWh dans les magasins chinois et 129.2 MWh dans ceux de Taiwan). 394 tonnes de gaz à effet de serre évitées par an, soit une réduction de 52% des émissions des 10 boutiques.</p>	Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions	<i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i>		Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone		Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>		Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>	Extinction des vitrines la nuit.	Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>		Augmentation des puits de carbone		Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>		Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres		Émissions évitées <i>Émissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>	
	Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions																				
	<i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i>																					
	Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone																					
	Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>																					
	Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>	Extinction des vitrines la nuit.																				
	Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>																					
	Augmentation des puits de carbone																					
	Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>																					
	Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres																					
Émissions évitées <i>Émissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>																						
Modalité de vérification de cette quantification	Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) : Méthode spécifique au Fonds Carbone LVMH : calcul des émissions par la différence entre la situation initiale et après installation de l'équipement, basée sur les données constructeur des équipements et sur les consommations d'énergie des sites considérés. Les facteurs d'émissions utilisés sont issus de la base AIE, 2010. Vérification du calcul (interne ou externe) : <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie et les calculs d'émissions évitées (méthode Fonds carbone LVMH) sont audités par les commissaires aux comptes chaque année - Les émissions CO2 des boutiques du groupe LVMH (incluant celles de Louis Vuitton) sont vérifiées par les commissaires aux comptes en assurance raisonnable. 																					
Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet	Ce projet contribue à l'ODD 12 Consommation et production responsables. Via ce projet, les 10 boutiques diminuent leur consommation d'énergie sensibilisant ainsi les salariés à des modes de consommation plus durables.																					
Niveau de maturité du projet	<input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7) <input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8) <input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9) <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle Remarques : Cliquez ici ou appuyez ici pour préciser le niveau de maturité du projet																					
Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat	Ce système peut être répliqué dans chaque boutique, l'impact carbone dépendant du mix énergétique du pays (plus le mix est carboné, plus les émissions évitées seront importantes).																					

	Un réglage régulier du système est nécessaire pour synchroniser les horaires d'ouverture / fermeture de la boutique avec la coupure de l'éclairage façades et vitrines.
Montant de l'investissement réalisé (en €)	10 000€
Rentabilité économique du projet (ROI)	<input checked="" type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input type="checkbox"/> LT (> 10 ans) Remarques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Partenariats engagés	/
Commentaires libres du porteur de projet	/
Pour en savoir plus sur le projet	
Contacter l'entreprise porteuse du projet	emmanuel.large@louisvuitton.com
Liens URL du projet	/
Illustrations du projet	